

Animateur de centres de vacances

RÉF | 59

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Adopter, à tout moment, une attitude d'animateur responsable
Participer de manière active, critique et constructive à l'évolution du groupe
Appliquer les techniques de l'animation
Répondre aux besoins de l'enfant
Poser un diagnostic sur son fonctionnement

Programme

- Le stage de base

Huit jours intenses de vie en groupe pour prendre goût et se préparer à la dynamique de nos centres de vacances. Le programme du stage est essentiellement axé sur l'animation de jeunes de 6 à 14 ans.

Au programme:

Jeux d'extérieur et d'intérieur; chants et rondes; activités créatives; expression; vie quotidienne; activités communes; approche pédagogique...

- Le 1er stage pratique

Lors de celui-ci, le stagiaire sera responsable de l'animation d'une équipe de vacanciers. Il devra effectuer au minimum 8 jours dans un de nos centres de vacances en Belgique ou 2 semaines en séjour non résidentiel pour vacanciers.

- Le stage de complément

Cinq jours consacrés avant tout à échanger ses expériences d'animation et mettre les pendules à l'heure. Le vécu des premiers stages pratiques sera analysé et, ensemble, les participants tenteront de trouver des solutions en fonction des difficultés évoquées.

Un bagage technique supplémentaire sera proposé en :
 organisation et animation de grandes activités ;
 jeux coopératifs; nature; dynamique de groupe; activités
 créatives; techniques d'expression.

- Le 2e stage pratique

L'aspirant animateur devra effectuer au minimum 8 jours
 dans un de nos centres de vacances en Belgique ou 2
 semaines en séjour non résidentiel pour vacanciers.

- Week-end final d'évaluation

Durant ce week-end, il aura l'occasion de faire le point sur
 l'ensemble de son parcours de formation, de revenir sur ses
 difficultés et de glaner quelques derniers conseils pour la suite
 de sa fonction d'animateur.

Certification(s) visée(s)

Brevet reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation [Associatif](#)

ORGANISATION

Horaire

généralement en résidentiel

- La formation complète doit s'étaler sur une durée maximum de 36 mois.

Début

Ponctuel vacances scolaires

Coût

voir l'organisme

CONDITION D'ADMISSION

Admission au stage de base dès 16 ans accomplis.

Prérequis administratifs

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Si vous souhaitez vous inscrire ou recevoir des renseignements concernant les dates, et la participation aux frais pour cette formation, merci de prendre contact avec le service formation soit par téléphone au 02/648.81.09 soit par e-mail encadrement@vacancesvivantes.be .

Organisme

Vacances vivantes
Chaussée de Vleurgat 113
1000 Bruxelles
Tél: 02/648 81 09
<http://www.vacancesvivantes.be>